

# Un plan social à La Poste ?

Si l'on croit les propos de la DRH de La Poste, Sylvie François, cette menace pèserait sur les personnels. C'est en tout cas ce qui ressort de la dépêche AFP datée du 23 septembre où la DRH n'écarte pas un plan de départs contraints à l'horizon 2020.

Que cache une telle annonce ? C'est en réalité la rancœur d'une direction patronale qui vient d'être désavouée par l'échec de sa négociation sur un Pacte Social pompeusement nommé « un avenir pour chaque postier ». Trois organisations syndicales représentant plus de 70% du personnel ont refusé de parapher cet accord. La DRH tente aujourd'hui de faire porter la responsabilité aux non signataires (SUD PTT, CGT et FO) plutôt que de tirer un réel bilan de cette négociation.

## Un discours dangereux et revanchard

Prétextant qu'elle n'a pas d'engagement ferme à tenir, mme François joue au pompier-pyromane. Parler de départ contraint et de PSE, c'est s'affranchir de toutes les règles sur les reclassements et licenciements dans les entreprises : il s'agit avant tout de jouer sur la peur du chômage.

Mais surtout, une telle affirmation remet en cause clairement la trajectoire stratégique de l'entreprise présentée il y a quelques mois en affirmant la possibilité d'un crash économique dans les cinq années à venir.

Il est aussi fort de café d'agiter la perspective de difficultés économiques alors que la suppression des mesures salariales avoisine les 120 millions d'euros d'économies sur cinq ans, sans compter toutes les autres mesures financières supprimées ! Voilà qui en dit long sur le tour de passe-passe des communicants de La Poste...

Enfin que penser du dialogue social dans cette entreprise quand la DRH du Groupe préfère s'épancher auprès de journalistes plutôt que de s'adresser directement aux personnels et à leurs représentant-es ?

## SUD PTT n'est pas dupe de cette manœuvre.

Cette entreprise de communication ne vise qu'à stigmatiser les syndicats non-signataires en période d'élections professionnelles. Les personnels ne seront pas dupes. Au vu du contenu même de cet accord il est facile de démontrer que les patrons de La Poste ne cherchaient qu'à rendre les organisations syndicales complices des restructurations massives des mois et années à venir sans aucune possibilité de remise en cause d'une stratégie particulièrement destructrice d'emplois (5 000 emplois supprimés rien que pour le premier semestre 2014 !).

SUD PTT assume sa non-signature de ce qui était déjà un plan social déguisé, mais qui plus est, nous appelons les personnels à se mobiliser pour contraindre La Poste à réouvrir des négociations sur les rémunérations, les effectifs, la pénibilité et les conditions de travail dès le 16 octobre prochain.

Paris le 24 septembre 2014